



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Service émetteur : Département Santé-Environnement
Délégation Départementale des Yvelines

Mesdames et Messieurs les Maires
des communes des Yvelines

Affaire suivie par :
Agnès CHANCIBOT / Camille MAYEUX / Nicolas VERDELET
Courriel : ars-dd78-se@ars.sante.fr
Téléphones : 01 30 97 74 23 / 01 30 97 73 48 / 01 30 97 73 79

Versailles, le - 4 MAI 2026

PJ : Bilan lutte anti-vectorielle 2025

Objet : Prévention des maladies vectorielles en Île-de-France

Mesdames et Messieurs les Maires,

A l'approche de la période estivale, je souhaite attirer votre attention sur l'implantation croissante du moustique tigre (*Aedes albopictus*) dans tous les départements d'Île-de-France et sur ses implications en matière de santé publique.

Bien que votre commune ne figure pas parmi les 328 communes franciliennes où le moustique tigre est connu comme étant présent et actif, le risque d'implantation demeure élevé.

Au sein du département des Yvelines, 49 communes, représentant 60 % de la population des Yvelines, sont aujourd'hui considérées comme colonisées : Achères, Aigremont, Andrésy, Aubergenville, Bailly, Bougival, Carrières-sous-Poissy, Carrières-sur-Seine, Chanteloup-les-Vignes, Chatou, Conflans-Sainte-Honorine, Croissy-sur-Seine, Elancourt, Fontenay-le-Fleury, Houilles, Jouars-Pontchartrain, Jouy-en-Josas, l'Etang-la-Ville, La Celle-Saint-Cloud, Le Chesnay-Rocquencourt, Le Mesnil-le-Roi, Le Pecq, Le Port-Marly, Le Vésinet, Louveciennes, Magnanville, Maisons-Laffitte, Mareil-Marly, Mantes-la-Jolie, Marly-le-Roi, Maule, Maurecourt, Montesson, Noisy-le-Roi, Plaisir, Poissy, Rambouillet, Renne-moulin, Saint-Germain-en-Laye, Saint-Rémy-Lès-Chevreuse, Sartrouville, Thoiry, Triel-sur-Seine, Vélizy-Villacoublay, Verneuil-sur-Seine, Versailles, Villepreux, Viroflay et Voisins-le-Bretonneux. **De plus, 68 communes sont limitrophes à une commune colonisée.**

Le moustique tigre peut être un vecteur, c'est-à-dire véhiculer des maladies virales telles que la dengue, le chikungunya, ou le zika s'il pique une personne malade. Il s'agit d'un cas importé si le malade revient de voyage et a été infecté dans des zones tropicales où circulent ces virus. De plus, des voyageurs ayant été infectés par le virus pendant leur séjour peuvent être piqués par un moustique tigre dépourvu du virus à leur retour en Ile-de-France, accentuant le risque d'émergence de cas autochtones (infectés sur l'hexagone).

Face à ce risque, l'Agence Régionale de Santé (ARS) Île-de-France met en place une **surveillance renforcée du 1^{er} mai au 30 novembre**, période d'activité principale du moustique tigre en France métropolitaine, articulée autour de trois axes :

- Une surveillance entomologique, basée sur un réseau de pièges pondoirs déployés sur le territoire francilien, afin de suivre la présence et la densité des populations de moustique tigre dans la région et évaluer le risque de transmission vectorielle ;
- Une surveillance épidémiologique, en association avec Santé Publique France, afin de détecter d'éventuels cas humains de dengue, chikungunya ou zika, et mettre en œuvre le cas échéant des actions de prévention autour des cas et des mesures de lutte pour limiter le risque de propagation de ces maladies ;
- Des actions de communication et de sensibilisation, destinées à informer les citoyens sur les risques sanitaires liés au moustique tigre, pour les inciter à adopter des gestes simples (élimination des eaux stagnantes, protection contre les piqûres, etc.) et contribuer activement à la lutte contre sa prolifération et la transmission des maladies associées.

En application de l'article R. 1331-13 du code de la santé publique, les pouvoirs du maire en matière de prévention des maladies vectorielles reposent notamment sur des actions de sensibilisation et de communication, leur intégration aux politiques publiques locales et sur la mise en œuvre de mesures opérationnelles.

Par ailleurs, dans un contexte de changement climatique favorisant l'extension géographique et l'implantation durable du moustique tigre, et d'émergence accrue des maladies vectorielles, il est essentiel de **mettre en place une stratégie durable** pour limiter l'installation et la prolifération des moustiques. La lutte contre ces nuisibles doit s'inscrire dans une politique d'urbanisme du territoire, dont la ville est un acteur de premier plan, visant à créer un environnement défavorable à leur reproduction. Pour vous accompagner dans cette démarche, un guide du Centre national d'expertise sur les vecteurs a été conçu pour les collectivités (actualisation en cours) : [CNEV-Ft-Juin2016-Guide collectivites lutte antivectorielle.pdf](#)

Dans le cadre de la surveillance entomologique, 69 pièges seront positionnés dans le département des Yvelines sur différentes communes et sites sensibles au cours de cette saison 2026 de surveillance renforcée (Annexe). Afin d'assurer leur maintien et leur bon fonctionnement, je vous remercie de bien vouloir **signaler à vos agents communaux la présence de ces dispositifs de surveillance, le cas échéant**. Les agents de l'Agence Régionale de démoustication (ARD), mandatés par l'ARS, interviendront mensuellement pour relever ces pièges et mener des prospections entomologiques. Ils seront munis de justificatifs attestant de leur mission officielle auprès de l'Agence. Je suis susceptible de solliciter votre concours selon le type d'opération pour assurer son bon déroulement.

Enfin, dans le cadre du 4^{ème} plan régional de santé environnement (PRSE 4) d'Île-de-France, mes équipes participent au pilotage d'une fiche action (7.3) qui vise à développer les actions de sensibilisation et de prévention des maladies vectorielles transmises par le moustique tigre. Dans ce sens, des actions de communication dans une stratégie de prévention de l'implantation du moustique tigre sont mises en place, dont :

- un cycle de webinaires « **Moustique tigre et maladies vectorielles** ». La première session aura lieu le **28 mai 2026 de 13h30 à 14h30** (inscription gratuite). Toutes les informations se trouvent sur le lien suivant : <https://www.ile-de-france.prse.fr/moustique-tigre-un-cycle-de-webinaires-au-coeur-a370.html>
- des **sessions de sensibilisation**, gratuites, qui peuvent être réalisées sur site au sein de vos collectivités, en prenant l'attache de mes équipes.

Dans une approche de collaboration renforcée, je vous invite, si ce n'est pas déjà le cas, à **désigner un référent au sein de vos services**, qui pourra :

- assurer la liaison entre votre commune, l'ARS et l'ARD ;
- coordonner les interventions locales ;
- participer à l'élaboration d'une stratégie de prévention adaptée sur votre commune.

Le cas échéant, je vous remercie de bien vouloir me communiquer ses coordonnées.

Mes équipes se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans l'élaboration et, le cas échéant, la mise en œuvre d'une stratégie de prévention. Une prévention efficace permet de limiter au strict nécessaire les opérations de démoustication, qui ne sont réalisées qu'en cas de risque avéré de transmission vectorielle.

P/Le Directeur de la Délégation
Départementale des Yvelines



Simon KIEFFER

Copie : M. le Préfet des Yvelines

ANNEXE

LISTE ET LOCALISATION DES 69 PIEGES PONDOIRS SUR LE DEPARTEMENT DES YVELINES POUR LA SAISON DE LAV 2026

N°	Commune	Adresse prévisionnelle
1	Ablis	Rue des bas près
2	Aubergenville	32 Rue de Montgardé (Centre Hospitalier)
3	Beynes	Place du 8 Mai 1945
4	Blaru	8 Rte de Vernon
5	Bois-d'Arcy	1 Av. Marcel Hirbec
6	Bréval	3 Place du Mal Leclerc
7	Buc	Avenue Charles Quatremare
8	Buchelay	32 Rue René Renault
9	Chambourcy	Place Charles de Gaulles
10	Chateaufort	19 Pl. Saint-Christophe
11	Chavenay	1 Pl. de l'Eglise
12	Chevreuse	1 rue Jean Mermoz
13	Choisel	Château de Breteuil
14	Coignièrès	Rue du Moulin À Vent
15	Dampierre-en-Yvelines	4 Impasse des Fontenelles
16	Ecquevilly	10 Place Henri Deutsch de Meurthe
17	Elancourt	Bd André Malraux (France miniature)
18	Epone	90 av. du Professeur Emile Sergent
19	Feucherolles	39 Grande rue
20	Freneuse	9 Rue du Terrier Rouge
21	Guyancourt	2 Avenue du Golf (Golf)

N°	Commune	Adresse prévisionnelle
22	Guyancourt	45 rue du Moulin Renard (Cimetière)
23	Houdan	17 Avenue de la république
24	La Verrière	1 Rue Georges Lapierre
25	Le Chesnay-Rocquencourt	177 Rue de Versailles (Centre Hospitalier de Versailles – André Mignot)
26	Le Chesnay-Rocquencourt	23 Rue Moxouris (Parking Centre hospitalier Party 2)
27	Le Mesnil-Saint-Denis	Rue Henri Husson (Parking)
28	Le Perray-en-Yvelines	3 Rue du Planit
29	Le Port Marly	9 Avenue de St germain (Clinique de Port-Marly)
30	Le Tremblay-sur-Mauldre	17 Rue du pave
31	Les Bréviaires	10 Route du Matz (Cimetière)
32	Les Clayes-sous-Bois	2 All. des Charmes
33	Les Essarts-Le-Roi	55 rue des Gandines (Cimetière)
34	Les-Loges-En-Josas	2 grande rue
35	Les Mureaux	Rue salvador allende
36	Limay	21 Avenue de la Paix
37	Magny-Les-Hameaux	1 pl. Pierre Bérégovoy
38	Maisons-Laffitte (Commune colonisée)	21 Avenue Eglé (Centre Hospitalier)
39	Mantes-La-Jolie	2 Boulevard Sully (Centre Hospitalier de Mantès)
40	Mantes-la-Ville	22 Rue de Cheverny
41	Maurepas	54 Av. de Normandie
42	Meulan-en-Yvelines	3 Quai du Baillage (Centre Hospitalier)
43	Montigny-le-Bretonneux	1 Rue Laurent Fignon (Vélodrome nationale de Saint-Quentin-en-Yvelines)
44	Montigny-le-Bretonneux	1 Rue François Geoffre (Importateur de pneus)

N°	Commune	Adresse prévisionnelle
45	Neauphle-le-Château	2 Place aux Herbes
46	Neauphle-le-Vieux	12 Rte de Thoiry
47	Orgeval	123 Rue du Dr Maurer
48	Poissy	10 Rue du Champ Gaillard (Centre Hospitalier Intercommunal de Poissy/Saint-Germain-en-Laye)
49	Porcheville	17 Bd de la République
50	Prunay-en-Yvelines	4 Rue d'Andret
51	Rambouillet	7 Rue Pierre et Marie Curie (Centre Hospitalier de Rambouillet)
52	Rosny-sur-Seine	24 Rue du Dr Bravy
53	Saint-Arnoult-en-Yvelines	31 Rue du Dr Jean Comescaze (Cimetière)
54	Saint-Cyr-l'Ecole	35 Rue des Tilleuls
55	Saint-Germain-de-la-Grange	41 Rue Louis Pasteur (Mairie)
56	Saint-Nom-la-Bretèche	32 Rue de la Font des Vaux
57	Saint-Rémy-l'Honoré	17 Rue du Professeur Mariller
58	Thiverval-Grignon	Grande Rue
59	Thoiry	11 Rte de Versailles (Zoo de Thoiry)
60	Toussus-le-Noble	Pl. Maréchal Leclerc de Hauteclocque
61	Trappes	14 Rue Castiglione del Lago (Centre Hospitalier)
62	Trappes	15-1 rue du martray
63	Vaux-sur-Seine	9 rue du Moulin à vent
64	Vélizy-Villacoublay	Base aéroportuaire – Base 107
65	Vernouillet	1 Rue Jean Mahler
66	Versailles (Commune colonisée)	11 Rue de la Porte de Buc (Centre Hospitalier)
67	Versailles (Commune colonisée)	Brasserie la Girandole, Château de Versailles

N°	Commune	Adresse prévisionnelle
68	Villennes-sur-Seine	36 Avenue Foch
69	Villiers-Saint-Frédéric	2 Rue Charles de Gaulle